

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Direction générale
Agent traitant :

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale
"CILE" - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courrier du 7 novembre 2025, la CILE nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 18 décembre 2025 à 18 heures 30 ;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Plan stratégique 2023-2025 – Evaluation de l'année 2024 – Approbation;
2. Plan stratégique 2026-2028 – Approbation;
3. Cooptation d'un administrateur – Ratification;
4. Fixation des rémunérations et jetons de présence des mandataires - Approbation;
5. Lecture du procès-verbal – Approbation.

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article 1^{er}

Les point de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la CILE du 18 décembre 2025 sont approuvés.

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale CILE via courriel :
secretariat.instances@cile.be